

PARTIE CIVILE : KATHLEEN BAUX

PROCES AZF-TOULOUSE

22 février 2017

**QUESTIONS A L'EXPERT
PAUL ROBERT**

Partie 4

La conduite d'eau brute sous le hangar 221

Partie 4 - Questions sur le rôle du réseau d'eau brute présent sous le tas d'ammonitrate du hangar 221.

Les premiers plans des archives militaires que j'ai récupéré personnellement aux archives militaires de Châtellerault, montrent que dès 1916 des réseaux électriques et d'eau souterrains de la PNT parcouraient tout le secteur de l'usine AZF.

Un extrait du plan du réseau d'eau brute d'AZF, coté P 16909 SF, pièce D0603 p7, remis le 28 septembre 2001 au SRPJ par la société SAUR, montre la présence d'une conduite d'eau brute souterraine borgne de 40 mm de diamètre, longeant l'axe central du tas d'ammonitrate du hangar 221.

Ce plan a été reçu des cadres d'AZF par les employés de la SAUR lors de travaux survenus 12 jours avant sur une fuite du réseau d'eau potable à l'Ouest des hangars 221 et 222. Ce plan tient compte des dernières modifications de 1997 de l'usine AZF et est donc récent. Il a été daté par le rapport de Mme Valérie Gouetta à avril 2001.

Cette conduite d'eau brute souterraine potentiellement conductrice est reliée au réseau d'eau brute aérien joignant la zone de la tour de granulation (Prilling) à la partie Sud-est du bâtiment I0 en passant dans la passerelle verte (pièce D1261 p4).

Les experts judiciaires Valérie Gouetta et Jean-Yves Nicolas de Lamballerie affirment, pièce D5700 p40, sur le réseau d'eau brute que « *le plan P16909SF du 05/04/2001 indique que le secteur de la sacherie n'a pas de réseau enterré passant à proximité du cratère* ». Ce plan mentionné mais non-joint dans leur rapport final montre le contraire. Les experts électriciens n'ont pas non plus mentionné cet élément souterrain conducteur dans leur rapport d'expertise.

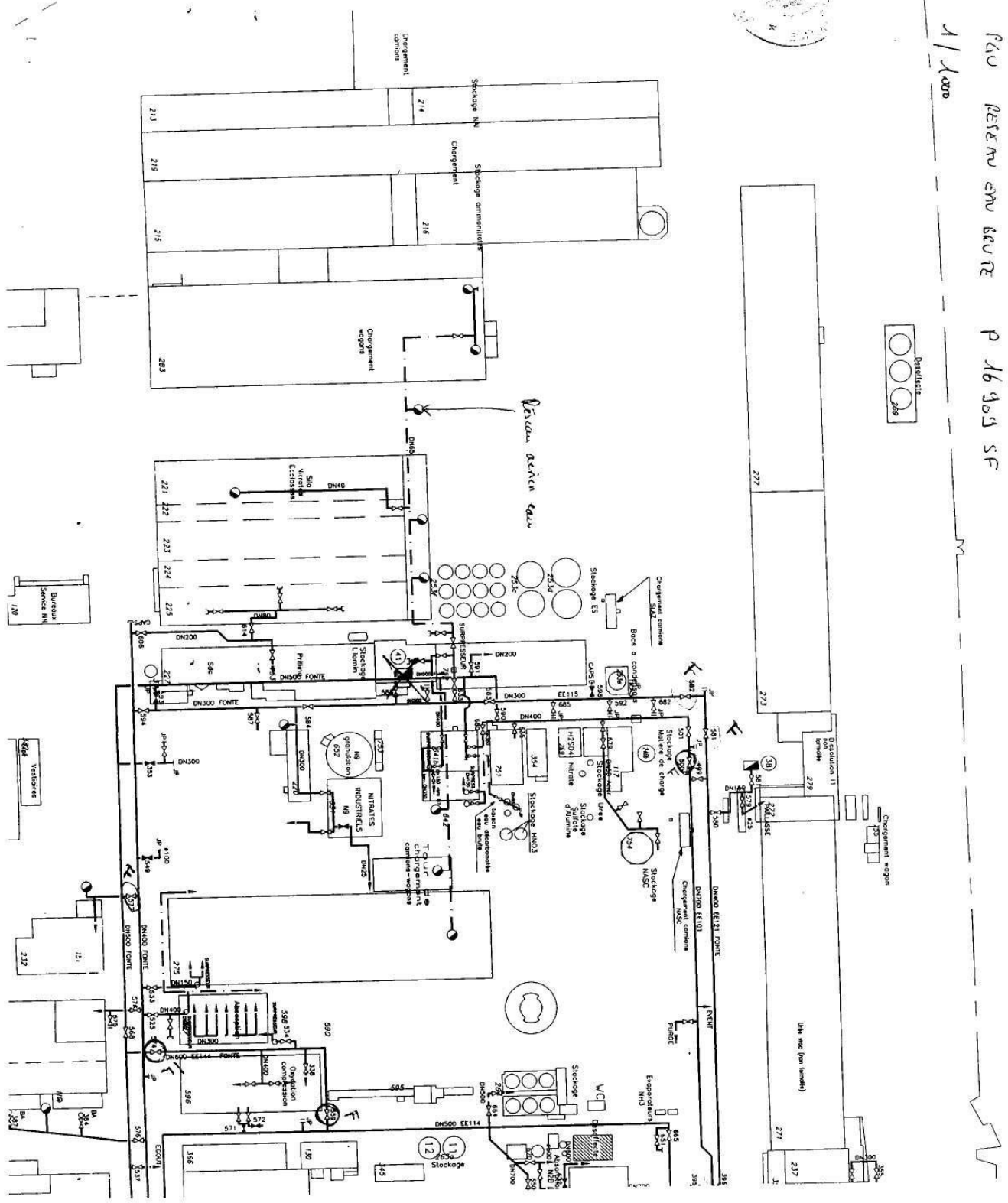
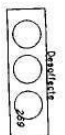
Il apparaît donc qu'une partie des éléments potentiellement conducteurs et souterrains du site d'AZF et notamment du secteur du hangar 221 n'a pas été pris en compte par l'ensemble des experts judiciaires.

Pourtant les phénomènes électriques et lumineux vécus avant l'explosion du hangar 221 par les témoins dans le bâtiment I0 (Roland Dupont, Michel Roméro, Abdelkader Daoud), au niveau de la tour de Prilling (Damien Borg, Patrick Dupont, Jean-Jacques Jurado) et dans le prolongement de la trace sombre issue du hangar 221 (Roland Le Goff, Antonia Giméno, Stéphanie Maséra...), pourraient concerner des réseaux conducteurs comme cette conduite d'eau brute.

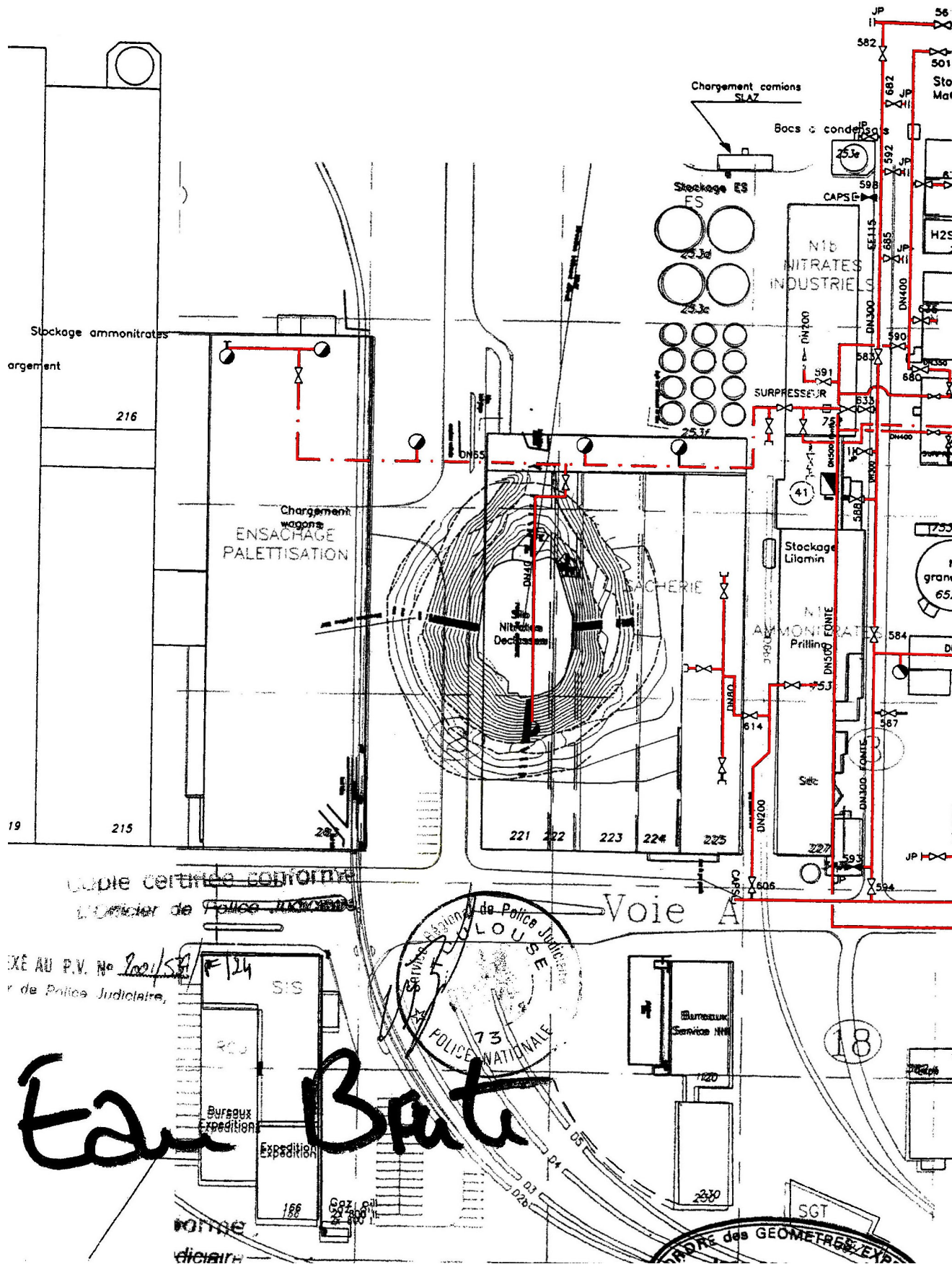
Les questions ci-dessous sont l'objet de l'élément nouveau EN16 de mes conclusions remises le 24 janvier à la Cour d'Appel de Paris. J'attends des réponses de la Cour à ce sujet.

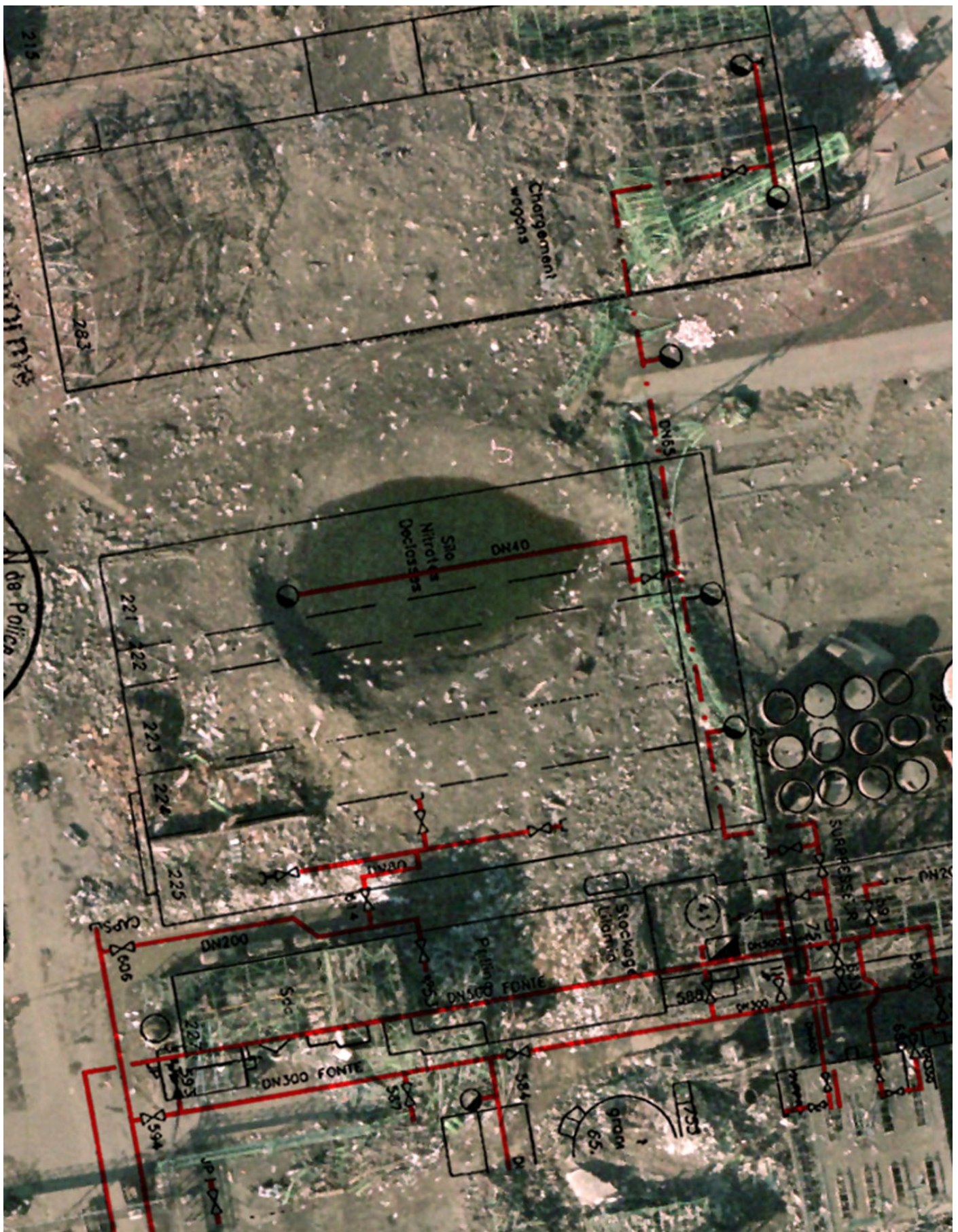
Plan REVENU en l'air P 16 903 SF

1/1000

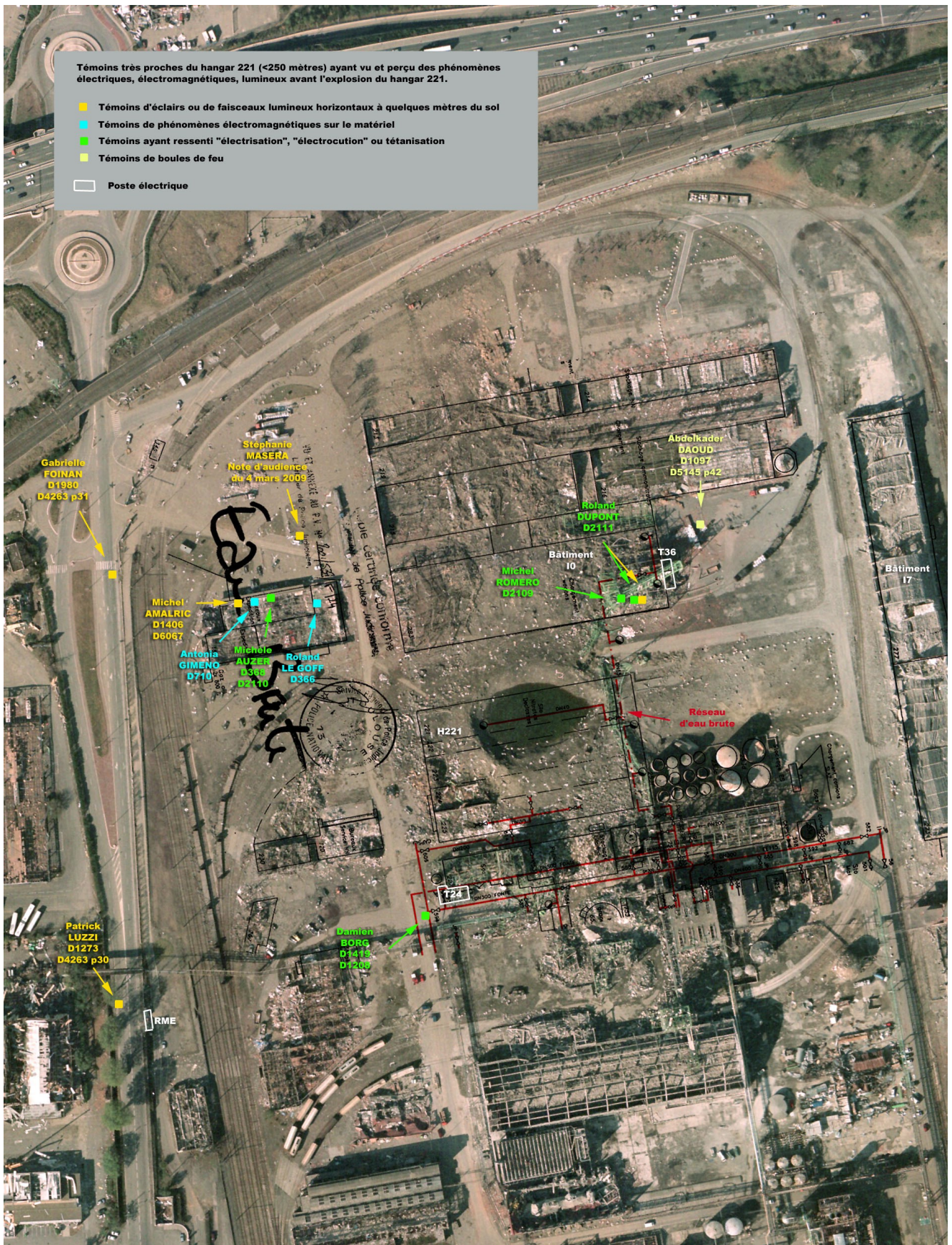


Pièce D1261 p4





Localisation des témoignages du dossier liés aux phénomènes électromagnétiques antérieurs à l'explosion du hangar 221



QUESTIONS

1/ Avez-vous été informé par Mme Gouetta et M. Nicolas de Lamballerie de l'existence de ce plan de réseau d'eau brute et de la présence sur ce plan de cette conduite sous le tas d'ammonitrate du hangar 221 ?

2/ Pouvez-vous confirmer à la Cour que les conclusions de votre rapport final seraient modifiées en tenant compte de cet élément nouveau ?

3/ Pouvez-vous confirmer à la Cour que des réseaux potentiellement conducteur comme ce réseau d'eau brute peuvent transmettre une source d'énergie puissante même entre des points éloignés du pôle chimique ?